

EMPU Pelvoux - Saint Antoine - 05340 Vallouise - Pelvoux
tel : 04.92.23.42.31 mail : ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr
ou cepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr

EEMU Vallouise - Rue des Chambonnettes - 05290 Vallouise - Pelvoux
tel : 04.92.23.35.36 mail : ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr
ou cepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr

| |
|---|
| Compte rendu du conseil d'école RPC Pelvoux - Vallouise Mardi 22 mars 2022 |
|---|

Membres présents :

-Les enseignants : Thémis Beauvallet, Samuel Théric, Coline Exibard et Aurore Mathéoud,
-Les délégués de parents d'élèves : Lauriane Quantin, Christelle Prat, Nelly Bureau, Sidonie Dussol, Maryse Lecrom, Sabine Massa
-Les représentants de la mairie : Catherine Rouet, Andrée Raymond, Manuela Lemos (ATSEM)

Personnes excusées : Anne Lambert, enseignante CP et Céline Bony, enseignante MS GS (enfant malade)

1) Prévision d'effectifs et organisation des classes pour la rentrée prochaine

| | | | |
|-----|-----|-----|-----|
| PS | MS | GS | CP |
| 9 | 13 | 16 | 10 |
| CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 19 | 10 | 18 | 12 |

Effectif Pelvoux : 38

Effectif Vallouise : 69

Total du RPC : 107

Analyse : Les équipes enseignantes sont en réflexion sur la répartition des futures classes à la rentrée 2022/2023.

Des familles ukrainiennes sont susceptibles de s'installer sur Vallouise-Pelvoux.

2) La scolarité des élèves

-Mise en œuvre du projet d'école 2020-2025

Tous les 5 ans, un **projet d'école** est rédigé par l'équipe enseignante et validé par l'Inspecteur d'Académie.

Quel est son rôle ?

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école autour de 3 axes.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Comment est-il élaboré ?

La démarche qui conduit au projet peut être résumée ainsi :

- 1) On analyse l'école, son environnement, ses élèves.
- 2) On choisit les points à améliorer, à renforcer.
- 3) On définit des objectifs pour l'école et on les adapte à chaque cycle.
- 4) On retient les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs.
- 5) On met en place un dispositif d'évaluation.

Nous allons partir du projet d'école en cours pour présenter les actions réalisées depuis le dernier conseil d'école.

Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève :

Nous menons une réflexion en équipe lors des conseils des maîtres pour mettre en place un suivi et soutien adaptés aux élèves.

Clotilde Garrabé (enseignante spécialisée du Rased) suit plusieurs enfants cette année depuis le début de l'année pendant le temps scolaire.

Les enseignants ont rencontré la majorité des familles en janvier pour faire le point sur la scolarité de leur enfant, les livrets scolaires ont été transmis fin janvier. Ce sont des temps d'échanges très importants pour l'équipe éducative.

Nous poursuivons notre travail sur le climat scolaire avec la mise en place d'un conseil de classe dans toutes les classes élémentaires à des fréquences différentes. Ce qui permet de résoudre les petits dysfonctionnements de la classe et qui laisse aussi aux élèves une place pour s'exprimer sur les apprentissages, les projets, et leurs envies.

Axe 2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école :

Les partenaires de l'école sont les parents, les collectivités locales et les divers partenaires de l'école comme le Parc des Écrins, le CODES, le SMITOMGA, le collège...

C'est dans cette dynamique que chaque classe prévoit ou pratique régulièrement la communication avec les familles avec différents outils (journal scolaire, cahier de vie, compte-rendus d'activités réalisées en classe...).

Par exemple, de nombreux travaux de classe sont publiés sur le site du Parc des Écrins dans la page « jeunes découvreurs » depuis plusieurs années.

Axe 3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

Objectifs : assurer une cohérence dans les apprentissages tout au long de la scolarité.

C'est dans l'idée de développer cet axe que nous nous référons aux différents parcours d'apprentissages afin de faire des choix de projets.

L'ouverture de l'école se réalise au travers des différentes activités sportives et culturelles réalisées « hors les murs ».

Dans le cadre du parcours d'éducation physique et sportive:

- **L'activité ski de fond** pour tous les élèves;

Un bilan très positif: Les conditions météorologiques et d'enneigement étaient correctes. Les enfants ont tous progressé. Les enseignants de Vallouise apprécient l'organisation de deux séances par semaines, ce qui permet de libérer les matinées pour les apprentissages. Les enseignantes de l'école maternelle apprécient la formule « stage » d'une semaine, qui permet des progrès rapides et une organisation matérielle plus facile pour les parents et les enfants.

- **L'activité ski de piste** pour les maternelles et les CM s'est bien déroulée. Elle était encadrée par les moniteurs de l'ESF et les enseignantes.

Nous remercions le directeur de la station qui a offert les forfaits aux quelques élèves qui n'en avaient pas.

A venir:

- cycle **natation** , la piscine ré-ouvre en avril, ce qui permet de reprendre l'enseignement de la natation, de la Moyenne section au CM2, chaque classe bénéficiera de 8 séances de natation sous forme de stage de deux semaines.

L'objectif est de passer le « savoir nager » pour pouvoir participer au cycle kayak en CM.

- cycle **danse** en classe de CP, le financement par la mairie est accordé ;

- cycle **tennis** pour les élèves du CP au CM2 en mai et juin, le financement de l'activité est accordé ;

- cycle **kayak** pour les ce2-cm1-cm2 en juin ;

- cycle **cirque** pour les PS-MS-GS en mai-juin ;

- cycle **escalade** pour les PS-MS-GS : a priori la convention n'a pas pu être signée par la mairie ;

- **sortie montagne** : nuit en refuge (le Chardonnet) en classe de CP.

Une demande de subvention est réalisée par l'enseignante auprès du département, à hauteur de 20 euros par enfant.

Le conseil d'école donne un avis favorable à ce projet.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel:

- **Partenariat avec le théâtre du briançonnais et le festival du Jazz pour les 2 écoles :**

Toutes les classes de l'école élémentaire ont pu assister ou assisteront à au moins un spectacle proposé par le théâtre du briançonnais et les cycle 2 (CP/Ce1/Ce2) ont bénéficié d'un spectacle dans le cadre du festival Jazz.

Les MS-GS ont pu assister à un spectacle vivant au théâtre , en janvier.

Musique En Ecrins propose aux classes de maternelle et de CM une intervention début mai : des musiciens viendront présenter leurs instruments et proposer un petit spectacle de musique classique aux élèves.

- **École et Cinéma :**

Toutes les séances annulées en janvier pour cause de restrictions dues à la crise sanitaire ont été reportées.

Chaque classe aura donc assisté à 3 projections d'ici la fin de l'année.

- **Projet musical :**

Notre projet se poursuit avec l'intervention d'Antoine, le dumiste. Nous espérons pouvoir préparer une représentation à la fin de l'année à destination des parents pour montrer le travail effectué tout au long des périodes 2 et 3. Une volonté de l'équipe des enseignants a été de travailler une chanson commune aux deux écoles pour favoriser le lien entre le RPC.

Dans le cadre du parcours en sciences et développement durable :

- SMITOMGA

Toutes les classes ont pu participer à une (voire deux) interventions de Gaetan voir deux dans le cadre de l'enseignement du développement durable. Ces interventions sont très appréciées des élèves et des enseignants.

Un compost a été installé à l'école maternelle suite à l'intervention.

-Mer et Montagne : Erwan Maiwenn est intervenu en classe de CM sur son voyage en voilier autour du monde en lien avec la protection de l'environnement et l'éducation au développement durable.

- Parc des Écrins

Le travail se poursuit et s'affine :

- classe CM : objectif de fin d'année est de créer un jeu de société sur les animaux de nos montagnes. Pour cela une graphiste interviendra en fin d'année. Une sortie d'observation des bouquetins est programmée en mai.

- classe CP, l'axe de travail est « Les insectes », thème qui sera abordé lors de la nuit en refuge prévu en juin.

-classe CE, l'axe de travail est aussi « les insectes », cela permet de mettre un apprentissage commun à tout le cycle 2.

Une graphiste interviendra en période 5 pour aider à la création du jeu en CM.

Les enseignantes de maternelle soulignent toujours le fait de ne pas pouvoir bénéficier d'interventions, seulement il n'a pas actuellement de gardes disponibles et prêts à intervenir en maternelle.

- Codage – programmation

Nous souhaitons développer cet axe d'apprentissage qui appartient à l'enseignement des mathématiques. Dès la maternelle apparaît dans les programmes ce « nouveau langage » qui devient indispensable dans notre société actuelle.

Nous travaillons avec tuxbot, code.org, scratch, tous les élèves auront découvert ces supports à la fin de leur scolarité primaire. Pour nous guider l'ERUN (enseignant référent pour les usages du numérique) intervient ponctuellement dans les classes chaque année à la demande des enseignants.

Dans le cadre du parcours santé

- Hygiène :

Intervention d'une personne du CODES sur l'hygiène bucco-dentaire dans les trois classes élémentaires.

-Alimentation :

intervention du CODES dans le cadre du projet Ratatouille et Cabrioles dans les 2 classes maternelles, finalisé par un petit déjeuner festif en compagnie des parents d'élèves, le lundi 30 mai.

- Sécurité :

Les élèves de CE passent cette année leur permis piéton et ceux de CM leur permis internet à l'issue des interventions de la gendarmerie.

Dans le cadre du projet label Euroscol (axe 3,2 du projet d'école)

Un intervenant anglais vient deux fois par semaine dans les classes du CP au CM2.

La demande a été reconduite pour l'année prochaine.

Les classes de maternelle bénéficient de l'intervention en anglais et italien de deux mamans professeurs (6 séances dans l'année)

D'autres actions sont bien évidemment réalisées en classe avec les élèves, dans le cadre de ces parcours.

3) Points relatifs à la mairie

-le problème de téléphone à l'école maternelle est à résoudre rapidement.

- projet de la nouvelle école : avancement

La Commission CEDEPENAF a émis un avis favorable pour la construction, avec obligation de limiter l'emprise sur les terres agricoles. Le projet a l'aval des services de l'état ; la mise en conformité du PLU est en cours. Un appel à candidature a été lancé pour la maîtrise d'œuvre. En avril, un interlocuteur sera présent pour faire avancer le projet. Le projet initial d'école est conservé ; le gymnase a été retiré du projet. Une salle de motricité sera incluse dans le bâtiment. L'équipe enseignante de Vallouise souligne le fait que la demande de petits travaux est parfois repoussée par la mairie avec l'argument que la nouvelle école sera bientôt construite.

- réorganisation du budget intervenants extérieurs

Une réflexion a été menée entre la représentante de la mairie et les directrices. Il est important de souligner que la mairie finance toutes les demandes d'intervenants dans toutes les classes des deux écoles. L'objectif était de faire un point et de s'appuyer sur les parcours d'apprentissages afin de justifier les financements. L'équipe pédagogique remercie la mairie de permettre la réalisation de projets tels que tennis, ski....

- dotation numérique et budget investissement : prévision des besoins

Comme mentionné plus haut, l'usage du numérique est de plus en plus présent dans les classes.

Il convient de prévoir l'année prochaine (2023 année civile) un renouvellement du parc informatique de la classe des CM. Et ce dans l'intérêt de renforcer l'axe 2 du projet d'école.

En élémentaire, il est demandé de commander des tables et des chaises.

- état des comptes de la coopérative scolaire, projets à financer et actions prévues ou à prévoir

Il y a actuellement 14 500 euros en banque et 393 euros en caisse.

Nous remercions vivement les parents pour les actions entreprises cette année au profit de la coopérative.

4) Remarques et questions des parents délégués

- Bus cantine le midi : des parents demandent à ce que leurs enfants le prennent même si les enfants ne mangent pas à la cantine.

- Les enseignantes de maternelle soulèvent le problème du respect des nouveaux horaires par les parents, et du bus qui arrive en retard tous les soirs. Le problème de la responsabilité par rapport aux enfants attendant le bus se pose.

- Les enfants ne peuvent pour l'instant pas goûter en attendant le bus à Vallouise les parents demandent à ce que cela puisse être réalisable.

- Les parents demandent si les enfants de plus de 7 ans peuvent quitter le périscolaire de Vallouise seuls : la mairie conseille de demander une modification du règlement.

- Lors de l'unique journée de neige en mars, les enfants sont rentrés trempés ; ils ont pourtant eu leurs affaires séchées pendant la journée , cela montre que les locaux et les moyens sont limités pour procéder à un séchage efficace de tous les vêtements lorsque les conditions météorologiques sont humides.

- Suite à la réunion des délégués avec la mairie au sujet de la cantine, de nombreux parents ont fait remonté des remarques sur le prix des repas, la quantité et la qualité mais aussi le climat à la cantine. Les parents insistent sur le fait qu'il est fondamental d'avoir une cuisine au sein de la nouvelle école, et une salle à manger insonorisée. La mairie affirme qu'aucun autre prestataire n'est possible en attendant.

La séance a été levée à 19h45.

Les directrices, Aurore Mathéoud et Coline Exibard